



**Institut Ecologie et Environnement  
INEE**

## **Réseau des Observatoires Hommes-Milieus**

**Appel à propositions de recherche**

**2011**

**Date de publication de l'appel : 1<sup>er</sup> février 2011**

**Date limite de réception des projets : 21 février 2011**

**Contact**

**Samuel ROBERT**  
CNRS – ECCOREV  
[srobert@cerege.fr](mailto:srobert@cerege.fr)

# I – Cadre général

## *Principes et objectifs des OHM*

Les Observatoires Hommes-Milieus (OHM) sont une création de l'Institut Ecologie et Environnement (INEE) du CNRS. Ils constituent, avec les Zones Ateliers (ZA) et les Ecotrons, des systèmes de structuration du dispositif scientifique de l'Institut.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2011, 6 Observatoires Hommes-Milieus sont officiellement créés et reconnus par l'INEE. Centrés sur des espaces où les relations hommes-milieus sont très fortement influencées par un fait anthropique majeur, ils ambitionnent de servir de cadre à la description, à l'analyse et à la modélisation de ces interactions et de leurs évolutions, dans un contexte d'adaptation ou de réaction à une rupture, un événement plus ou moins brutal dans son intervention mais très influent sur les plans économique, social et environnemental. Les six OHM actuellement en fonctionnement permettent ainsi d'explorer quelques uns des principaux enjeux environnementaux contemporains. Ils concernent les territoires suivants :

- Bassin minier de Provence : espace périurbain et industriel méditerranéen
- Oyapock (Guyane) : zone transfrontalière en domaine tropical forestier
- Haut Vicdessos (Pyrénées) : zone de montagne, de la vallée aux sommets
- Téssékéré (Sénégal) : site du projet de Grande Muraille Verte, en zone sahélienne
- Estarreja (Portugal) : site littoral lagunaire industrialisé
- Vallée du Rhône (de la frontière suisse au delta) : grande vallée fluviale aménagée

Outil de promotion de l'interdisciplinarité, les OHM ont pour but de favoriser et d'organiser, autour d'un objet d'étude commun, les interactions entre les sciences de l'environnement, quel que soit le champ scientifique dont elles sont issues : sciences de la vie, géosciences, sciences de l'homme et de la société. Les OHM se développent avec la mise en place d'outils dédiés au stockage, à l'interopérabilité et à la pérennisation des données scientifiques, et ambitionnent de devenir des dispositifs privilégiés d'observation, d'analyse, d'expérimentation et de modélisation des questions et des enjeux environnementaux actuels.

## *Objectifs de l'APR*

Le présent Appel à propositions vise à soutenir des études s'inscrivant dans le champ des sciences de l'environnement, telles qu'envisagées lors des journées de prospectives de l'INEE de Rennes en mai 2009 (à ce propos, voir : <http://www.cnrs.fr/inee/presentation/docs/RappProspective.pdf>). Ainsi, toutes les propositions relevant des domaines listés ci-dessous et pouvant être traitées dans le cadre précis d'un ou de plusieurs OHM en fonctionnement sont éligibles :

- Réponses aux changements globaux
- Echelles temporelles et dynamiques de la biodiversité
- De l'anthropisation à l'artificialisation des milieux et du vivant
- Etudes de nouveaux biomes
- Environnement et santé
- Ecologie chimique et chimie écologique
- Evaluation environnementale
- Durabilité et usages

L'esprit de cet Appel est d'encourager les équipes désireuses d'explorer de nouvelles pistes de recherche, tant sur un plan thématique que sur un plan méthodologique, mais toujours dans un contexte temporel limité. Les propositions devront en conséquence concerner des **projets pouvant se développer sur une durée d'un an environ**. Leur conception peut s'envisager dans le cadre d'une articulation avec un programme de recherche existant ou bien comme un projet émergent, susceptible de servir de phase préparatoire à l'élaboration d'un programme de recherche plus ambitieux. L'APR poursuit par ailleurs l'objectif de **permettre l'interdisciplinarité scientifique**, entre disciplines d'un même domaine d'une part (entre SHS, entre SDV, par exemple), mais également entre sciences exactes et naturelles et SHS d'autre part. L'interdisciplinarité étant attendue aussi bien

via la mise en commun annuelle des résultats obtenus dans le cadre d'un OHM que par des projets portés par deux ou plusieurs disciplines, les propositions pourront être disciplinaires ou intéresser plusieurs disciplines.

## II – Volets de l'APR

L'APR 2011 du ROHM se décline en deux volets, auxquels les candidats peuvent répondre conjointement ou non.

### A. Appels des OHM

Ce volet consiste en cinq consultations indépendantes, émises et gérées individuellement par chacun des Observatoires. Le cadrage scientifique et problématique de ces appels est du ressort de ces derniers, tout comme la procédure de sélection des projets proposés. Le détail des recherches attendues et des modalités de réponse à l'appel à propositions est présenté en **Annexe 1** (APR des OHM). L'OHM Vallée du Rhône, créé au 1<sup>er</sup> décembre 2010, ne participe pas à cet appel du fait de sa création récente.

### B. Appel du ROHM

Ce volet est géré au niveau du réseau constitué par les OHM. Il bénéficie d'un financement spécifique de la direction scientifique de l'INEE et de la direction scientifique de l'INSHS. A la différence du volet précédent, il n'est lié à aucun OHM en particulier et est géré par un comité constitué d'un représentant de l'INEE, d'un représentant de l'INSHS et d'un représentant de chacun des OHM. Les propositions de recherches attendues - qui devront porter sur le territoire d'étude d'au-moins l'un des OHM en exercice - et les modalités de réponse sont présentées en **Annexe 2** (APR du ROHM).

## III – Propositions attendues

### *Nature*

Compte-tenu de la diversité des OHM et de leurs attentes, les propositions peuvent concerner un large panel de thèmes et de problématiques. Le volet concernant le réseau des OHM permet quant à lui la formulation de projets très divers ; cette partie de l'APR peut en conséquence être considérée comme un appel « blanc ».

Les projets soumis pourront présenter un caractère théorique affirmé ou au contraire être davantage articulés autour d'une opération de recherche/action. Les approches comparatives et interdisciplinaires seront appréciées. Les travaux permettant d'intégrer et de répondre à des demandes sociétales – sous forme de diagnostic, d'ingénierie écologique, d'expertise, d'aide à la décision – sont également encouragés.

### *Equipes soumissionnaires*

Le présent Appel s'adresse à toutes les équipes de recherche françaises relevant d'établissements publics, de même qu'aux équipes de recherche des pays partenaires dans le cadre des OHM internationaux (Portugal et Sénégal).

### *Formats*

Les propositions seront envoyées au format électronique uniquement (PDF de préférence) aux adresses e-mail des personnes référencées dans chacun des volets de l'APR. Le modèle de

présentation des projets est présenté en **Annexe 3** et disponible sur le site internet de diffusion de l'Appel.

## IV - Organisation

### ***Gestion de l'Appel***

Les équipes désireuses de répondre à cet APR devront suivre les instructions énoncées dans les annexes 1 et 2. Il est rappelé aux équipes candidates que chaque OHM instruit son appel selon ses propres règles de gouvernance et de sélection. En conséquence, une proposition de recherche qui concernerait plusieurs Observatoires devra :

- être proposée à chacun des Observatoires concernés
- ou bien être proposée au niveau du ROHM
- ou bien être proposée à chaque Observatoire et au ROHM

Les porteurs de projet prendront soin d'indiquer, le cas échéant, les demandes de financement multiples qu'ils auront formulées.

En dehors de ces cas de demande multiple de financement, les cas de figure suivants peuvent également se présenter :

- réponse à l'appel d'un OHM uniquement
- réponse à l'appel du Réseau des OHM uniquement
- réponse à l'appel d'un OHM et à l'appel du Réseau des OHM

### ***Engagement des équipes***

Les porteurs de projets lauréats de l'APR recevront un courrier les informant du résultat. Suivra une période de deux mois maximum au cours de laquelle :

- le lauréat fournira au gestionnaire de l'APR les éléments nécessaires à la mise à disposition du financement obtenu ;
- le lauréat signera la **Charte de l'OHM** (des OHM, le cas échéant) dans le cadre duquel (desquels) s'insère son projet.

Passé ce délai de deux mois, si les formalités ne sont pas satisfaites, le ROHM se réserve la possibilité de ne plus instruire le dossier et le financement sera considéré comme perdu pour le lauréat.

### **Important**

Après une année de déroulement, le projet lauréat devra être achevé ou proche de l'achèvement. Il devra par conséquent faire l'objet d'une présentation orale à l'occasion d'un séminaire de restitution annuel des études engagées dans l'OHM concerné. L'étude réalisée fera également l'objet d'une restitution écrite, précisant les questions initiales de la recherche, la méthodologie employée, l'exposé des résultats, leur discussion et leur mise en perspective. Par ailleurs, les éventuelles publications qui pourraient paraître devront indiquer le soutien accordé par l'OHM et/ou le ROHM.

# Annexe 1

## Appel à Propositions de Recherche des OHM

- 1.1 APR de l'Observatoire Hommes-Milieux - Bassin minier de Provence
- 1.2 APR de l'Observatoire Hommes-Milieux - Estarreja
- 1.3 APR de l'Observatoire Hommes-Milieux - Haut Vicdessos
- 1.4 APR de l'Observatoire Hommes-Milieux - Oyapock
- 1.5 APR de l'Observatoire Hommes-Milieux - Tébékéré



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### **Observatoire Hommes-Milieu – Bassin minier de Provence**

#### **Contexte**

L'Observatoire Hommes-Milieu - Bassin minier de Provence s'intéresse aux interactions hommes-milieu, dans le contexte péri-urbain de l'après-mine du bassin charbonnier des Bouches-du-Rhône. Ses objectifs sont de faciliter l'émergence et le traitement de questions de recherche nouvelles, de croiser les regards de diverses disciplines scientifiques sur des objets d'étude communs, d'aider à la mise en place de projets plus intégrés et de plus grande envergure.

Le territoire de l'Observatoire se développe dans l'Est du département des Bouches-du-Rhône, entre Aix-en-Provence et Marseille. **Il concerne 17 communes**, couvrant une superficie de 335 km<sup>2</sup> et rassemblant un peu plus de 100 000 habitants. Il correspond principalement au bassin versant de l'Arc et secondairement à la haute vallée de l'Huveaune. Il est encadré au Nord par le massif de la Sainte-Victoire et au Sud par la chaîne de l'Etoile et la montagne du Régagnas. Durant plus d'un siècle, **l'unité de cet espace s'est forgée autour de l'exploitation du lignite** et de l'industrialisation induite par la mine. Localisé dans l'orbite de l'aire métropolitaine d'Aix-Marseille, ce territoire est aujourd'hui confronté : à la gestion de l'héritage minier et à la reconversion économique (fermeture du dernier puits en 2003), aux dynamiques d'une urbanisation qui progresse d'Ouest en Est, au maintien de l'agriculture et à la préservation d'un environnement naturel de grande qualité.

L'APR 2011 est le 4<sup>ème</sup> appel de l'Observatoire. Les propositions attendues pourront compléter des études antérieures ou en cours de réalisation (liste disponible à l'adresse <http://www.ohm-provence.org/etudes.html>), ou encore explorer d'autres pistes de travail intéressant l'OHM (voir le cadrage problématique de l'OHM à l'adresse : <http://www.ohm-provence.org/problematique.html>). Les projets pourront correspondre à des travaux de niveau Master 2, à des opérations spécifiques menées dans le cadre d'une thèse ou d'un programme de recherche en cours, ou encore être de nature exploratoire.

#### **Thèmes privilégiés**

L'OHM souhaite recevoir des propositions concernant **5 axes prioritaires**. Une attention particulière sera accordée aux sujets présentés par au moins deux équipes scientifiques.

##### **Axe 1 : Quelles sont les conséquences de l'arrêt de la mine ?**

- L'ennoyage de la mine : processus hydrogéologiques, risques, possibilités de valorisation socio-économique de l'eau, ...
- Impact socio-économique : devenir des anciens de la mine, changement culturel, nouveaux emplois et filières en devenir
- Transfert et devenir dans l'économie locale du patrimoine Charbonnages de France : logements, carreaux de mine, terrils, etc.
- Modalités de remise en état des sites

##### **Axe 2 : Impact et devenir des grands établissements industriels**

- Inscription territoriale des principales unités (structuration du territoire, emploi, gêne environnementale, pérennité, etc.)
- Conséquences d'une disparition éventuelle de ces unités : coûts d'un démantèlement avec remise en état des sites (conformité au droit), responsabilités, coût social, inégalités induites, etc.
- Pollutions : air, sol, eau
- Comment évaluer et utiliser le capital des principales unités (savoir-faire, sites, capital humain) en cas de reconversion ?

##### **Axe 3 : Habitabilité du territoire et santé**

- Qualité environnementale : fonctionnement des milieux
- Biodiversité
- Mobilité (déplacements)
- Équité (dans les relations hommes-milieu, par rapport à l'habitabilité du territoire, en santé)
- Nuisances environnementales et santé des populations

#### **Axe 4 : Gouvernance et gestion environnementale**

- Quelles sont les échelles de gouvernance pour l'environnement ?
- Quels critères de qualité environnementale sont pris en compte aux différentes échelles de la gouvernance ? En faut-il de nouveaux ?
- Quels sont les lobbys environnementaux ?
- Analyse et anticipation du débat public et des conflits sur les questions environnementales dans le bassin

#### **Axe 5 : La question énergétique**

- En quoi la fin de la mine contribue-t-elle à faire du bassin minier de Provence un laboratoire de la transition énergétique ?
- Innovations et énergies renouvelables : alternatives à la production locale, innovations industrielles...
- Acceptabilité des infrastructures
- Économie et politiques publiques

Des projets ne s'inscrivant pas dans les axes indiqués ci-dessus peuvent être présentés dans la mesure où ils s'intéressent à d'autres aspects importants pour l'OHM.

### ***Financement des propositions***

Les montants accordés aux projets proposés s'établiront entre 2000 et 5000 euros. Toutefois, des demandes supérieures mais justifiées peuvent être formulées.

### ***Modalités de présentation des projets***

**Se reporter à l'Annexe 3.**

Les documents sont à adresser, par voie électronique, aux personnes indiquées à la rubrique « Contact ».

#### **Engagement des lauréats**

En cas d'acceptation d'un projet, le lauréat s'engage à devenir membre et à signer la charte de l'OHM ([http://www.ohm-provence.org/documents/pdf/partenaires/Charte\\_OHM\\_BMP.pdf](http://www.ohm-provence.org/documents/pdf/partenaires/Charte_OHM_BMP.pdf)). Ce faisant, il reconnaît les objectifs de l'Observatoire et accepte les principes suivants :

- l'étude fera l'objet d'une restitution orale (séminaire annuel de restitution des études à Aix-en-Provence, en juin 2012) et écrite ;
- dans le cas d'un projet impliquant un étudiant, la restitution écrite devra correspondre au rapport de l'étudiant ainsi qu'à une synthèse rédigée par le porteur de l'étude, accompagnée des données rassemblées dans le cadre du travail ;
- les synthèses écrites sont destinées à constituer une collection de documents labellisés OHM : « Travaux de l'OHM-BMP » et à rejoindre le futur système d'information de l'Observatoire.

### ***Calendrier***

Date limite de réponse à l'appel : 21 février 2011  
Date de publication des résultats : 11 mars 2011  
Date prévisionnelle de restitution des études : juin 2012

### ***Contact***

Samuel ROBERT, CNRS-ECCOREV (FR3098) Europôle méditerranéen de l'Arbois, BP80, 13545 Aix-en-Provence cedex. Mèl : [srobert@cerege.fr](mailto:srobert@cerege.fr) - Tel. : 04 42 97 16 68



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### *Observatoire Hommes-Milieux – Estarreja*

#### **Contexte**

L'OHM international "Estarreja" a été créé afin d'étudier la dynamique des impacts environnementaux, sanitaires et sociétaux induits par une activité industrielle polluante en milieu fragile (zone humide sensible). La zone géographique étudiée se situe sur la côte Nord du Portugal, et correspond au « concelho » d'Estarreja, district d'Aveiro.

#### **Une pollution industrielle ancienne**

La région d'Estarreja est soumise à une pollution industrielle intense depuis le début des années 50. La commune possède sur son territoire le deuxième plus important complexe d'industries chimiques du pays, produisant principalement du sulfate d'ammonium, de l'acide nitrique et du nitrate d'ammonium, mais également des résines synthétiques (PVC). Cette activité industrielle a produit de grandes quantités de déchets toxiques solides, déchets qui ont été stockés à même le sol jusqu'en 1986. De plus, jusqu'en 1975, les effluents liquides étaient également rejetés dans plusieurs petits cours d'eau de cette zone. Ces effluents étaient très chargés en produits toxiques, comme l'aniline, le benzène, le monochlorobenzène, et de nombreux métaux lourds (arsenic, mercure, zinc, plomb...).

Au cours des années 1990, d'importantes avancées technologiques ont permis de réduire considérablement l'émission de polluants par les usines chimiques locales. Cependant, les résidus solides anciens sont toujours présents, et les effluents liquides continuent à circuler dans les canaux de drainages qui traversent terrains cultivés et prairies.

#### **Un milieu fragile**

La zone industrielle se situe à proximité de la plus grande lagune d'eau saumâtre du Portugal (ria d'Aveiro), lagune dont les ramifications canalisées s'étendent jusqu'aux portes des usines du complexe chimique. La ria d'Aveiro constitue un milieu écologiquement riche, habitat naturel de très nombreuses espèces aquatiques et terrestres, et définie comme une Zone de Protection Spéciale (ZPS) au titre de la directive européenne pour la protection des oiseaux.

#### **Objectifs de l'OHM.I**

Depuis une vingtaine d'années, des études ont montré l'étendue et l'importance de la pollution industrielle dans cette zone géographique, tout comme son impact sur certains organismes végétaux et animaux. Cependant aucune recherche synthétique n'a été menée en ce qui concerne ses impacts sur l'homme, sa santé, et ses activités socio-économiques. De plus, ces études circonscrites dans le temps ne permettent pas de rendre compte de l'évolution de l'environnement sur plusieurs décennies. L'OHM.I "Estarreja" a pour objectif d'étudier les effets multiples de cette activité industrielle sur la relation homme-milieu, en prenant en compte la dimension temporelle, marquée par les changements de pratiques industrielles. Dans ce cadre, l'OHM.I Estarreja lance un appel d'offres à projets pour 2011 concernant cinq thématiques prioritaires.

#### **Thèmes privilégiés**

Les projets proposés devront concerner la région d'Estarreja sur une des thématiques suivantes :

- 1 - Contamination de l'environnement et santé animale
- 2 - Contamination de l'environnement et produits alimentaires
- 3 - Contamination de l'environnement, données médicales et démographiques
- 4 - Contamination de l'environnement : cas de l'*esteiro* (chenal lagunaire) d'Estarreja
- 5 - Contamination de l'environnement et perception sociale des risques pour la santé



## ***Financement des propositions***

Les propositions seront examinées par le Conseil de Direction de l'OHM.I. Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du Conseil de Direction, au maximum de 8000 euros.

La direction de l'OHM se réserve la possibilité de ne pas financer certains thèmes définis ci-dessus en cas d'absence de candidatures pertinentes.

## ***Modalités de présentation des projets***

**Se reporter à l'Annexe 3.**

Les documents sont à adresser, par voie électronique, au Directeur de l'OHMI (France) ou au Directeur- adjoint (Portugal), dont les coordonnées sont reportées ci-dessous.

## ***Calendrier***

Date limite de réponse à l'appel : 21 février 2011

Date de publication des résultats : 11 mars 2011

Date prévisionnelle de restitution des études : mi-décembre 2011 pour les premiers résultats, fin janvier 2012 pour le compte rendu final

## ***Contact***

En France : Anne-Marie GUIHARD-COSTA, UPR 2147 du CNRS, 44 rue de l'Amiral Mouchez, 75014 Paris. Mèl : [anne-marie.guihard-costa@evolhum.cnrs.fr](mailto:anne-marie.guihard-costa@evolhum.cnrs.fr)

Au Portugal : Eduardo SILVA, Departamento de Geociências, Universidade de Aveiro. Mèl : [eafsilva@ua.pt](mailto:eafsilva@ua.pt)



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### *Observatoire Hommes-Milieus – Haut Vicdessos*

#### **Contexte**

L'OHM Pyrénées Haut Vicdessos a été créé en 2009 afin d'étudier les dynamiques passées, en cours et à venir sur un territoire de montagne soumis à une forte déprise depuis la deuxième moitié du XXème siècle. L'Observatoire recouvre sept communes situées dans la haute vallée du Vicdessos en Ariège. Cette vallée soumise à une intense pression minière, métallurgique et agropastorale depuis plus d'un millénaire est aujourd'hui le siège d'un processus d'abandon et de réorientation des pratiques, marqué par l'arrêt définitif de toute activité industrielle et par un développement des activités touristiques.

Dans ce contexte de rupture où s'enchevêtrent héritages anciens (pollutions, dégradation des sols,...), dynamiques naturelles et logiques économiques contemporaines, quatre phénomènes principaux guident les dynamiques environnementales et territoriales :

- l'agro-pastoralisme semble condamné, mais l'ampleur des espaces pastoraux permet d'espérer conserver un patrimoine historico-environnemental durable, probablement pendant des décennies ou des siècles. Ce postulat reste cependant à vérifier, surtout en raison des nouvelles dynamiques, parfois extrêmement rapide, qui touchent les espaces supraforestiers, dues au sous-pâturage, au réchauffement climatique, à l'expansion des peuplements forestiers secondaires devenus adultes, etc. Quelle est la durabilité à court et moyen terme de cette ressource plurimillénaire ?
- l'étalement urbain gagne aujourd'hui la vallée, qui est proche du val d'Ariège (train, voie rapide) et des centres urbains ou touristiques locaux. Fonds de vallée et versants exposés au soleil représentent les sites privilégiés de construction, tandis qu'une réoccupation / restauration intensive des habitats villageois est en cours. Quelles transformations sociales dans le contexte de désindustrialisation-touristification, renouvellement de la population dans l'axe de la vallée, transformation des villages périphériques en habitat secondaire ?
- l'eau, l'hydroélectricité représentent des ressources apparemment stables, qui fournissent à l'heure actuelle la majeure partie des ressources financières de la communauté de communes. Mais la dynamique actuelle de réchauffement, de diminution des apports neigeux et de sécheresses répétées fait peser une incertitude sur la disponibilité future de la ressource.
- le tourisme apparaît comme une des seules activités pouvant être développées dans les années à venir, mais les perspectives peuvent sembler limitées dans une vallée en marge des principaux centres touristiques de l'Ariège et dont les villages n'ont pas la qualité patrimoniale des vallées des Pyrénées centrales et occidentales. Le patrimoine naturel reste cependant un atout important, mais en évolution rapide.

#### **Objectifs de l'OHM**

Si le but principal de l'OHM Pyrénées Haut Vicdessos consiste en l'acquisition et la gestion de données propres à l'évaluation des dynamiques socio-écologiques (monitoring, enquêtes,...), l'OHM Pyrénées Haut Vicdessos a aussi pour vocation d'organiser la mise en œuvre de l'interdisciplinarité et de favoriser l'émergence de nouvelles méthodologies ou démarches scientifiques dans la perspective d'une approche intégrée régionale.

L'OHM est un lieu d'observation, d'étude, mais aussi de modélisation et d'expérimentation. L'une de ses fonctions principale est de répondre à des questionnements écologiques, sociaux, économiques, de santé en termes de résilience, de remédiation et de simulation, mais aussi de s'intéresser aux politiques locales ou régionales induites par ces situations, Ils peuvent en ce sens constituer un dispositif d'aide à la décision politique. Dans cette optique, l'OHM Pyrénées Haut Vicdessos est en prise directe avec les acteurs locaux (collectivités territoriales, Parc Naturel Régional de la Haute Ariège, Conservatoire Botanique, ONF, DREAL, Région Midi-Pyrénées, Fédération Pastorale de l'Ariège).

Pour plus d'information sur le contexte et les projets financés en 2010 :

<http://w3.ohmpyr.univ-tlse2.fr/index.html>

## ***Thèmes privilégiés***

L'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos lance un appel à projets pour 2011 concernant sept thématiques prioritaires concernant la haute vallée du Vicdessos :

- 1 – Climat, neige et eau
- 2 – Dynamiques des milieux d'altitude et activités agro-pastorales (forêts, zones humides,...)
- 3 – Dynamique de la biodiversité
- 4 – Héritages industriels, contaminants, pollutions
- 5 – Changements sociaux et territoriaux
- 6 – Gestion contemporaine des territoires de montagne
- 7 – Population, environnement et santé

## ***Financement des propositions***

Les propositions seront examinées par le Conseil de Direction de l'OHM. Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du Conseil de Direction, au maximum de 5000 euros.

La direction de l'OHM Pyrénées Haut-Vicdessos se réserve la possibilité de ne pas financer certains thèmes définis ci-dessus en cas d'absence de candidatures pertinentes.

## ***Modalités de présentation des projets***

**Se reporter à l'Annexe 3.**

Les documents sont à adresser, par voie électronique, aux personnes indiquées à la rubrique « Contact ».

## ***Calendrier***

Date limite de réponse à l'appel : 21 février 2011

Date de publication des résultats : 11 mars 2011

Date prévisionnelle de restitution des études : mi-décembre 2011 pour les premiers résultats (séminaire de restitution), fin janvier 2012 pour le compte rendu final

## ***Contact***

Didier GALOP, GEODE (UMR 5602) CNRS, Maison de la Recherche, Université Toulouse 2, 31058

Toulouse cedex 9. Mèl. : [didier.galop@univ-tlse2.fr](mailto:didier.galop@univ-tlse2.fr)

Hugues BARCET, Mèl. : [hugues.barcet@univ-tlse2.fr](mailto:hugues.barcet@univ-tlse2.fr)



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### Observatoire Hommes-Milieus – Oyapock

#### Contexte

L'OHM « Oyapock » se propose d'étudier le bouleversement que va représenter l'ouverture, courant 2011, d'un pont international entre l'Amapá et la Guyane française, reliant ainsi deux univers : le Brésil (et plus largement, l'Amérique Latine et le Mercosur) et la France (donc, l'Europe et la Communauté européenne). Lancé en 2008, l'OHM a pour vocation de suivre sur le long terme ce bouleversement.

La zone d'étude s'étend sur tout le cours du fleuve Oyapock, ses deux berges (française et brésilienne), et le long des deux toutes nouvelles routes y menant. Les communes concernées sont : du côté français, Ouanary, Saint-Georges de l'Oyapock et Camopi ; du côté brésilien, la vaste commune d'Oiapoque. D'importantes aires protégées françaises et brésiliennes (Parc Naturel Régional de Guyane, Parc National Amazonien de Guyane, *Parque Cabo Orange* et *Parque Nacional Montanhas do Tumucumaque*) recouvrent près de la moitié de la zone d'étude.

Centrée sur les relations Hommes-Milieus, l'OHM se consacre à l'étude des dynamiques régionales, déclinées selon quatre axes : dynamique des peuplements humains, dynamiques identitaires, dynamiques environnementales, dynamiques économiques. Les études vont de l'écologie des espaces anthropisés à la prospective éco-touristique, en passant par l'agronomie, la pédologie, l'économie des ressources naturelles, l'histoire du peuplement, ou la dynamique des paysages, sans oublier les questionnements géopolitiques.

Jusqu'à présent l'OHM s'est concentré sur les aspects géopolitiques, migratoires, territoriaux (maîtrise du foncier, mode d'exploitation du milieu, agriculture...). Le présent appel d'offre entend répondre aux questions des impacts anthropiques sur le milieu.

#### Thèmes privilégiés

Les thématiques proposées concernent la rive française : elles portent sur les impacts environnementaux engendrés par la construction et l'ouverture du pont, les routes et l'extension programmée de la commune de Saint-Georges de l'Oyapock.

Seront privilégiés :

- la mise en place d'un suivi des impacts sur le milieu et la biodiversité,
- l'étude des différentes sources de pollution,
- la problématique du traitement des déchets ménagers et du lagunage.

D'une manière générale, l'OHM examinera les propositions concernant tout phénomène perturbant les différents biotopes (forestier, fluvial, urbain).

#### Financement des propositions

Les propositions seront examinées par le Comité de Pilotage de l'OHM.

Chaque projet retenu se verra attribuer un financement laissé à l'appréciation du conseil de Direction, d'un maximum de 10 000 €.

Pour les études qui nécessitent des travaux de terrain, les missionnaires pourront bénéficier, dans la limite des places disponibles, d'un hébergement gratuit dans la Maison de l'OHM à Saint-Georges de l'Oyapock.

#### Modalités de présentation des projets

Se reporter à l'Annexe 3.

Les documents sont à adresser, par voie électronique, aux personnes indiquées à la rubrique « Contact ».

## **Calendrier**

Date limite de réponse à l'appel : 21 février 2011 Date de publication des résultats : 11 mars 2011 Date prévisionnelle de restitution des études : 30 mars 2012 pour le compte rendu final Période de terrain privilégiée : 2 <sup>nd</sup> semestre 2011
---

## **Contact**

Françoise GRENAND, Directrice de l'OHM, Mèl. : <a href="mailto:francoise.grenand@cnrs-dir.fr">francoise.grenand@cnrs-dir.fr</a> - Tel : 05 94 29 20 02 Damien DAVY, Ingénieur de recherche, Mèl. : <a href="mailto:damien.davy@guyane.cnrs.fr">damien.davy@guyane.cnrs.fr</a> - Tel. : 05 94 29 20 04
--



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### *Observatoire Hommes-Milieus – Tébékéré*

#### **Contexte**

L'humanité fait face à une crise écologique majeure connue sous le nom générique de réchauffement climatique. Cette réalité recouvre différents aspects physiques, chimiques, biologiques, politiques et sociaux. Certaines régions du monde sont en première ligne, comme le Sahel, région emblématique qui subit depuis plusieurs années un déficit pluviométrique, une action anthropique importante (surpâturage) accompagné d'une modification des grands équilibres écologiques.

L'OHM international « Tébékéré » a été créé dans le but d'analyser les processus et les interactions sanitaires, sociales et environnementales consécutives à la mise en œuvre d'un programme panafricain de développement et de reforestation connu sous le nom de « Grande Muraille Verte ». Il s'agit également de promouvoir l'interdisciplinarité par l'approche intégrative des systèmes sociaux-écologiques sahéliens.

L'Observatoire se situe dans l'aire géographique du Sahel, au Nord du Sénégal, dans la région du Ferlo.

#### **Thèmes privilégiés**

1. La politique de l'environnement : approche multi-échelles de la gouvernance écologique
2. Les mécanismes de compensation carbone : enjeux et méthodes
3. Biodiversité : Faune, Flore, interactions
4. Systèmes sociaux (alimentation, démographie, migrations)
5. Santé : changement climatique et épidémiologie dans le sahel
6. Modélisation des systèmes socio-écologiques sahéliens

#### **Financement des propositions**

Les financements iront jusqu'à 3000 euros en fonction du projet proposé. La politique de l'OHM.I Tébékéré est de financer un nombre conséquent de petits projets afin d'enclencher une dynamique interdisciplinaire.

#### **Modalités de présentation des projets**

**Se reporter à l'Annexe 3.**

Les documents sont à adresser, par voie électronique, aux personnes indiquées à la rubrique « Contact ».

#### **Calendrier**

Date limite de réponse à l'appel : 21 février 2011  
Date de publication des résultats : 11 mars 2011  
Date prévisionnelle de restitution des études : printemps 2012

#### **Contact**

Axel DUCOURNEAU, UMI « Environnement, Santé, Sociétés », Université Cheikh Anta Diop (UCAD)  
Faculté de Médecine, BP 5005, Dakar-Fann, Sénégal. Mèl. : [axel.ducourneau@gmail.com](mailto:axel.ducourneau@gmail.com) - Tel. : +00221 77 697 01 96

## **Annexe 2**

### **Appel à Propositions de Recherche du Réseau des OHM**



## Appel à Propositions de Recherche – 2011

### Réseau des Observatoires Hommes-Milieus

#### Contexte

Dans un monde sans cesse changeant et devant faire face à des défis écologiques, économiques et sociaux, la recherche en environnement s'impose comme une nécessité. Les recherches portées par l'INEE ont pour objet de répondre aux enjeux actuels liés au changement global et à la mondialisation des activités humaines, particulièrement ceux touchant à la biodiversité, à la vulnérabilité des milieux et des territoires, aux incidences sur les ressources et la santé des populations. Ces objectifs passent par le développement de recherche qui appréhendent, à différentes échelles de temps et d'espace, le fonctionnement et la dynamique des écosystèmes et des anthroposystèmes, y compris dans leurs composantes socio-économiques, territoriales et juridiques.

Avec l'écologie et la biodiversité, l'étude des interactions hommes-milieus constitue une composante fondamentale des activités de l'INEE. Ce premier Appel à Propositions de Recherche du Réseau des OHM représente donc une opportunité pour susciter des travaux intégrés et innovants dans le champ des sciences de l'environnement.

#### Thèmes et critères privilégiés

Le ROHM s'inscrit dans la politique scientifique de l'INEE. Les thèmes éligibles à cet APR émergent par conséquent aux préoccupations majeures de l'Institut, sans exclusive. Les équipes candidates sont invitées à se reporter au compte-rendu des journées de la prospective de l'INEE de mai 2009 (<http://www.cnrs.fr/inee/presentation/docs/RappProspective.pdf>).

Bien que son APR soit ouvert, le ROHM souhaite recevoir des propositions de recherche qui s'inscrivent *a minima* dans la problématique scientifique d'au moins un OHM. Les applications devront être développées sur les zones d'études identifiées pour chacun des Observatoires.

#### Financement des propositions

Les projets financés dans le cadre de ce volet de l'APR bénéficieront d'un **financement de l'INEE, de l'INSHS voire d'un financement conjoint des deux instituts**. Les propositions pourront solliciter des montants compris entre 5 000 et 10 000 euros. Elles seront examinées par le Comité de sélection *ad hoc*, composé d'un représentant de la direction scientifique de l'INEE, d'un représentant de la direction scientifique de l'INSHS et d'un représentant de chaque OHM.

Les lauréats pourront bénéficier, selon l'OHM concerné par leur projet, du support et de l'appui technique des Observatoires.

#### Modalités de présentation des projets

**Se reporter à l'Annexe 3.**

Les documents sont à adresser, par voie électronique, aux personnes indiquées à la rubrique « Contact ».

#### Calendrier

Date limite de dépôt des propositions : 21 février 2011

Publication des résultats de l'APR : 11 mars 2011

Date prévisionnelle de restitution des études : juin 2012 (au plus tard)

#### Contact

Maxime Maignan, CNRS-ECCOREV (FR3098) Europôle méditerranéen de l'Arbois, BP80, 13545 Aix-en-Provence cedex. Mèl : [mmaignan@cerege.fr](mailto:mmaignan@cerege.fr) - Tel. : 04 42 97 16 68



## Annexe 3

### **Modèle de présentation des propositions**

Les projets devront être soumis suivant le modèle proposé et ne pas excéder 5 pages. Ils seront transmis par voie électronique au format PDF, MS Word ou RTF. Le fichier du modèle au format RTF peut être téléchargé sur le site de diffusion de l'APR.



*APR 2011 du Réseau des Observatoires Hommes-Milieus*

## Proposition de recherche

---

La demande est-elle présentée (plusieurs demandes possibles) :

- |                                       |                              |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| - au ROHM ?                           | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - à l'OHM Bassin minier de Provence ? | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - à l'OHM Estarreja ?                 | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - à l'OHM Haut Vicdessos ?            | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - à l'OHM Oyapock ?                   | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
| - à l'OHM Tessekere ?                 | <input type="checkbox"/> OUI | <input type="checkbox"/> NON |
- 

### 1. TITRE du projet

### 2. Responsable

Nom, prénom, fonction, organisme et laboratoire de rattachement, adresse, téléphone, email, Bref CV

### 3. Participants *(si le projet est présenté par un collectif)*

Nom, prénom, fonction, organisme et laboratoire de rattachement, adresse, téléphone, email

### 4. Exposé de la proposition

Cadrage problématique

Objectifs

Résultats escomptés

Méthodologie proposée

Motivation du traitement de la proposition dans le cadre du ROHM, du et/ ou des OHM concernés.

### 5. Financement

Budget total du projet proposé

Le projet fait-il l'objet de financements complémentaires ?  OUI  NON

Si oui, lesquels ?

Montant de la participation demandée dans le cadre de l'APR

Eléments de justification de l'aide financière demandée dans le cadre de l'APR.